

Ecole élémentaire Jacques Prévert
01 rue de la Cimballa
78760 Jouars-Pontchartrain
Tél/Fax : 01.34.89.79.92
Courriel : 0781734l@ac-versailles.fr

CONSEIL D'ECOLE DU 07 novembre 2014

Présents :

Monsieur Lemoine, maire de Jouars-Pontchartrain
Madame Duterque, adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires
Monsieur Merlin, coordinateur

Mmes : Beaufiles, Bernoville, Férec, Ferret, Fourré, Henry, Lebrun, Lecomte, Pérot, Vermont, Véron

M : Héliot, Terrade,

M Caradec: RASED maître E

Mmes: BEN LETAIEF, BOURGUEIL, CARRERE-DEBAT, GODIN/DREHER, LE GUILLOU, RAVON, RONCOLATO, parents titulaires AAPE

Mmes : ANDRIEU, FOURMOND-MOUILLEAU, PERIGAULT, VANBESIEN, M. PAINDAVOINE, parents titulaires FCPE

Mme Hatton, Directrice, Présidente de séance.

Absents excusés:

Madame Abitbol, Inspectrice de l'Education Nationale.
Monsieur Gal, DDEN

Enseignantes : Mmes Bayet, Groussard, M.Weiss

Secrétaire de séance : Mme Ferret : enseignante

La séance débute à 18h30

Préambule : Mme Hatton remercie les membres du Conseil de leur présence et souhaite la bienvenue aux parents élus. L'équipe enseignante accueille pour l'année scolaire 2014/2015 madame Férec : PES en classe de CE2 ; madame Le Gall : BDM ¼ temps de madame Pérot et madame Véron, BDM, remplaçante de madame Groussard en classe de CE2

1 Rentrée scolaire 2014-2015

➤ Personnels de l'école

- Intervenant EPS : M. Georges Regnaudin
- Intervenante anglais : Mme Jean Le Youdec
- 4/ 5 AVS pour 7 élèves qui bénéficient d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)
- Présentation de l'équipe du Rased

Les enseignants spécialisés du RASED doivent prioritairement prendre en charge des élèves de classe maternelle (prévention) et dans le cadre de la remédiation des élèves de CP et CE1. Le RASED intervient en complémentarité des actions d'aides conduites par l'enseignant de la classe et en concertation étroite avec ce dernier.

Plaquette affichée sur le panneau en JP3 et mise sur le blog.

M.Caradec, maître E, informe qu'il n'y a pas de changement dans la composition de l'équipe qui intervient sur le temps scolaire hors de la classe ou dans la classe.

M.Caradec intervient dans 8 écoles (9 créneaux dégagés pour la maternelle et le cycle 2), Mme Lamy, psychologue scolaire couvre un secteur de 13 écoles et Mme Leroy, maître G, 15 écoles.

➤ Effectifs et répartition dans les classes au 07/11/14

- CP : Mme Lebrun : 23 élèves
- CP : Mme Ferret : 22 élèves
- CP: M. Terrade : 22 élèves
- CE1/CE2 : Mme Beauvils : 9+12 = 21 élèves
- CE1 : Mmes Bayet / Henry : 27 élèves
- CE1: Mme Bernoville : 28 élèves
- CE2 : Mmes Groussard/ Véron : 29 élèves
- CE2 : Mme Férec : 27 élèves
- CM1 : Mme Fourré : 28 élèves
- CE2/CM1 : M.Héliot : 10+12 = 22 élèves
- CM1 : Mme Pérot: 28 élèves
- CM2 : Mme Vermont : 26 élèves
- CM2 : Mme Lecomte : 27 élèves
- CM2 :M. Weiss : 26/27 élèves soit 356/ 357 élèves dont 67 CP, 64 CE1, 78 CE2, 68 CM1, 79 CM2

- APC (activités pédagogiques complémentaires) sont des temps d'enseignements supplémentaires proposés aux élèves pour prévenir la difficulté scolaire. Elles prennent la forme d'une aide aux apprentissages en petit groupe, d'une aide au travail personnel, ou de la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école pour favoriser la réussite scolaire. (priorité aux fondamentaux : maîtrise du langage oral, lecture, compréhension des consignes, méthodologie, compréhension de situation en mathématiques, manipulation, aide au travail personnel). Le volume horaire annuel consacré par chaque enseignant avec les élèves est de 36 heures. Cette aide a été expliquée aux parents lors de la réunion de rentrée. Cette aide est ponctuelle, soumise à l'accord des parents et adaptée aux difficultés des élèves. Le groupe est constitué de 2 à 4 élèves.

Cette aide se déroule pendant la pause méridienne de 11h50 à 12h35 ou de 13h05 à 13h50 selon les services du restaurant scolaire.

Premier bilan : Cette activité a lieu pendant les TAP 2 fois par semaine le mardi et le jeudi, les parents ont été décisionnaires. C'est un moment privilégié, certains élèves sont rassurés. La constitution des groupes varie du mardi au jeudi afin de ne priver l'élève que d'un seul jour de TAP.

➤ Livret scolaire et évaluations

Le livret scolaire sera remis 2 fois dans l'année : en janvier et en juin. Cette information a été donnée lors des réunions parents / enseignants en septembre.

A cela viendra s'ajouter la notification de passage, les évaluations nationales en CE1 si elles sont reconduites. Le maître de la classe est responsable de l'évaluation régulière des acquis de l'élève. Les évaluations sont données régulièrement à signer aux parents qui sont tenus périodiquement informés des résultats et de la situation scolaire de leur enfant. Dès que des difficultés apparaissent, un dialogue est engagé avec eux.

Faire évoluer les pratiques d'évaluation constitue un grand axe de la rentrée 2014 afin d'améliorer l'efficacité des apprentissages et la confiance en eux des élèves. L'évaluation sera formative : elle doit être un moyen de faire progresser les élèves, elle indique ce qui est attendu et donne les moyens de progresser.

Certains parents regrettent la note chiffrée et le classement de l'élève. Ces pratiques ne sont pas retenues dans l'école. Les enseignants rappellent l'importance des progrès constatés et le côté positif et formateur de l'erreur. Les évaluations sont souvent chronophages et donc aux dépens des enseignements.

➤ Rythmes scolaires et TAP

Le premier comité de pilotage du PEDT s'est tenu le jeudi 06 novembre. 2 autres sont prévus dans l'année. C'est une année charnière où il faut laisser du temps à chacun (animateurs, enfants, parents, enseignants) pour s'approprier cette nouvelle organisation. Manque de visibilité pour tirer des conclusions. Cependant les élèves apprécient. Merci à M. Merlin pour son investissement.

Organisation : choix des élèves de 4 activités pour arriver à en satisfaire 2 sur une période de 6 semaines tous les 2 jours (sauf au début). Une information écrite sera fournie aux parents, un « trombinoscope » sera affiché et consultable sur le site internet de la mairie.

- Les élèves de cycle 3 déjeunent à 13h, certains s'étant dépensés physiquement pendant ¾ de TAP (gym, danse) : une petite collation à la récréation reste à l'appréciation des parents.
- Rappel : les élèves externes qui participent aux TAPS doivent impérativement arriver en JP3 à 13h05.
- M. Merlin précise que 330 enfants sont inscrits aux TAP contre 290 en début d'année.
- En 2015-2016, un lien sera établi entre le PEDT et le nouveau projet d'école.

Premiers constats des enseignants relatifs aux rythmes : Les après-midis sont courtes, la pause méridienne est aussi longue que le temps d'apprentissage (2h15), une remise au calme s'impose dans certaines classes. La répartition des séquences d'apprentissage doit être revue car les après-midis les élèves sont moins disponibles pour l'acquisition des fondamentaux.

Certes les journées sont dé-densifiées mais le temps scolaire n'est pas raccourci.

Les enfants comme les adultes sont fatigués dès le mercredi matin.

Il est trop tôt pour constater que l'efficacité des enseignements est renforcée.

➤ Avenant projet d'école :

Comme évoqué lors du CE du 20/06/2014, un avenant a été rédigé en prenant en compte le bilan de l'année 2013/2014 et les évolutions majeures liées aux nouveaux rythmes scolaires, à l'organisation des TAP et de l'APC avec des fiches action afférentes.

10 fiches action ont été rédigées en fonction des 3 objectifs prioritaires retenus lors du projet 2011-2014

1^{er} objectif : « culture humaniste » (compétence 5) :

Fiche 1 : projet classe d'eau

Fiche 2 : danses de tradition, danses de création

Fiche 3 : écoute musicale.

2^{ème} objectif : « les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique » (compétence 3) : Fiche 5 : jeux mathématiques

3^{ème} objectif : « autonomie et initiative : compétences sociales et civiques » compétence 6 et 7

Fiche 2 : danses de tradition, danses de création (en liaison souhaitée avec une animatrice du PEDT)

Fiche 4 : classe de découverte

Fiche 6 : chants (CP et CE1)

Fiche 7 : formation chorale (CM2)

Fiche 8 : éducation musicale (CE2)

Fiche 9 : pratiques artistiques au travers du théâtre : projet Théa en partenariat avec l'OCCE

Fiche 10 : projet théâtre (Théâtre de St Quentin en Yvelines): classe PEAC Ce2/Cm1 projet accepté avec une dotation de 770 euros.

Classe à PEAC : les élèves travailleront 6 séances avec une comédienne (jeux théâtraux, écriture théâtrale, jeux scéniques...), un spectacle est prévu en Juin. 3 spectacles sont proposés aux familles.

Cet avenant a reçu un avis de conformité favorable par l'IEN.

L'avenant est présenté et adopté par les membres du Conseil à l'unanimité.

➤ Equipement multi média

Les 3 classes de CM2 ont été dotées de VPI à la rentrée de Toussaint. L'équipe enseignante remercie la Municipalité pour cet investissement conséquent qui sera complété par 30 tablettes réparties dans 3 chariots pour une enveloppe de 30 000 euros.

Monsieur le Maire intervient pour informer que la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) est de 1000 euros par classe et la subvention du Conseil Général attendue serait de 3000 euros.

La maintenance et l'assurance sont prises en charge par la municipalité.

Les enseignants de CM2 vont bénéficier d'un stage « utilisation pédagogique du VNI et des tablettes numériques » au CRDP (centre régional de documentation pédagogique) de Marly-le-Roi courant novembre.

➤ Exercice de sécurité – PPMS

L'exercice d'évacuation du 1^{er} trimestre a été effectué le 19/09/2014 et 26/09/2014 en présence de Mme Mulard des services techniques.

Les enfants ont évacué les classes en moins de 2 minutes dans chaque bâtiment. Seul le bâtiment JP3 est équipé de portes coupe-feu qui se sont fermées car l'électricité a été coupée.

Madame Hatton sollicite une copie du PV de la commission de sécurité passée en mai 2014.

PPMS : « Plan particulier de mise en sûreté » : L'objectif du PPMS est d'être prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur et donc d'assurer la sécurité des élèves et des personnels en appliquant les directives des autorités. (évoqué au CE du 15/02/2013)

Le dossier est mis à jour : modification de l'espace de confinement pour JP1 et JP2. Un exercice de simulation sera effectué pendant le temps scolaire.

Les risques majeurs identifiés sont :

- Risque naturel : la tempête, inondation et séisme
- Risque technologique : transport de matières dangereuses par voie routière, pollution.

Rappel des améliorations souhaitées après l'exercice de simulation du 14/10/2013 :

- Revoir le signal d'alerte : la corne de brume n'est pas audible d'un bâtiment à l'autre
- Améliorer les moyens de communication d'une zone à l'autre : récupération d'1 téléphone indépendant de l'électricité
- Compléter le matériel de confinement : scotch, serpillières, bouteilles d'eau, petit escabeau, thermomètres
- Nécessité d'un point d'eau et de toilettes.

➤ Travaux- aménagement et ménage

Nous adressons nos remerciements à la municipalité pour les travaux effectués.

L'ascenseur pour les personnes à mobilité réduite est opérationnel, la clé se trouve dans le bureau de direction et sera placée dans le boîtier sécurisé qui sera installé en salle des maîtres JP3 avec une clé de déverrouillage des portails. Pour optimiser l'intervention des pompiers 2 boîtiers sécurisés seront également installés en JP1 et JP2 avec une clé de déverrouillage des portails.

Au courrier du 19 septembre concernant le stationnement des enseignants, M le Maire répond que l'agrandissement du parking est en projet mais il n'est pas favorable aux véhicules stationnés au sein du périmètre scolaire. Les enseignants concernés opposent l'immobilité de leur véhicule à la circulation occasionnelle mais plus accidentogène de ceux du personnel communal. Madame Lecomte insiste sur le détour occasionné par la fermeture des portails que les enseignants de JP1 ont à faire plusieurs fois par jour avec de lourdes charges.

La modification des accès aux bâtiments JP1 et JP2 demandée par les enseignants est effective depuis le lundi 15 septembre, chacun apprécie et un gain de temps est constaté.

Un parent demande l'aménagement d'une bande de circulation le long du grillage JP1 et JP2 et le parking du foyer rural, un autre demande le nettoyage et la sécurisation des abords de JP4 et du foyer rural. Ces travaux ont été budgétés (environ 16 000 euros) et la gendarmerie a été contactée.

Il est fait rappel de quelques demandes : des clés d'accès pour une enseignante et une AVS et le tracé au sol de jeux dans la cour de JP2.

En ce qui concerne le ménage, M. le Maire souligne la difficulté pour embaucher du personnel. Madame Hatton précise que le personnel actuel est consciencieux mais insuffisant et que la qualité du ménage est liée au nombre d'heures effectuées et rémunérées. L'ouverture de JP4 et l'occupation continue (avec les TAP) des locaux rendent la situation complexe, M. le Maire en est conscient.

Quelques rappels d'hygiène élémentaire semblent nécessaires pour la propreté des toilettes.

2 Résultats de l'élection des représentants de parents du 10/10/2014

Electeurs inscrits élémentaire: 577

Votants : 238

Bulletins blancs ou nuls : 7

Suffrages exprimés : 231

Taux participation : 41.25%

AAPE : 9 titulaires et 9 suppléants. FCPE : 5 titulaires et 5 suppléants.

Les résultats et les coordonnées des parents élus sont affichés.

3 Règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur de l'école est établi en fonction du règlement type départemental.

Rajouts :

- 1) Horaires : « L'enseignement est dispensé durant 9 demi-journées incluant le mercredi matin. »
« La fréquentation régulière de l'école élémentaire est obligatoire même le mercredi »

2) Paragraphe 5

Pour tout problème relatif aux activités périscolaires (déclaration d'accident, modification d'inscription, retard des parents à l'issue de l'étude...) il convient de s'adresser en Mairie aux affaires scolaires ou auprès du coordinateur Monsieur Merlin 06 80 90 80 00. Merci de ne pas téléphoner à l'école mais d'appeler le 06 35 22 75 63 pour l'accueil de loisirs ou 06 11 95 85 41 pour l'étude.

3) Paragraphe 7

« Dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges, l'utilisation durant toute activité d'enseignement et dans les lieux prévus par le règlement intérieur, par un élève, d'un téléphone mobile est interdite. »

Le règlement intérieur avec ces avenants est adopté à l'unanimité.

Les dispositions prises concernant le non-respect des règles feront l'objet d'un avenant soumis au vote des membres du Conseil ultérieurement car il n'est pas finalisé.

4 OCCE

- Bilan financier : voir feuille annexée dans le panneau d'affichage
- Montant des cotisations OCCE environ 4.500 euros
- Composition du bureau : Mme Lebrun Stephanette : Présidente; Mme Hatton : Mandataire ; Mme Lecomte : Trésorière
- Comptes vérifiés en septembre **par Mme Le Guillou (AAPE) et M.Paindavoine (FCPE)**

5 Manifestations et activités prévues dans l'année

- Feuille annexée au compte-rendu
- 3 classes sont affiliées à l'USEP : 1 CM2 ; 1 CM1 et le CE2/CM1. Les enseignants remercient les parents qui ont adhéré. Les élèves de ces classes participeront à des rencontres sportives tout au long de l'année.
- Toutes les classes se rendent à la Médiathèque pour un prêt de livres et des animations proposées par Madame Netto et son équipe que nous remercions pour leur implication.
- Classe poney organisée du 08 au 12 juin. Les enseignants reçoivent un accord de principe pour bénéficier de l'encadrement de 2 animateurs municipaux et d'utiliser la « subvention autocar » de la mairie pour diminuer le coût du séjour.
- Madame Lecomte reçoit un accord de principe sur la participation municipale de 50% à un projet de classe transplantée soumis à une étude approfondie.
- Monsieur Merlin informe que la « fête du sport à l'école est reconduite » à la grande satisfaction de tous.

- Mme Fayot Florence présidente de l'association chartripontaine « les écoles en fête » présente le rapport moral de l'association et les projets pour l'année 2014/2015 (feuille annexée au compte-rendu). Le bénéfice des actions entreprises a généré une subvention de 300 euros par projet de classe. L'équipe enseignante remercie les membres de l'association et leur souhaite bon courage. Mme Fayot rappelle que la réussite des actions comme la kermesse de l'école (date fixée ultérieurement) dépend de la mobilisation de tous.

6 Dates à retenir

- prochains conseils d'école : vendredi 20 mars et vendredi 19 juin 2015 à 18h30
- photographe: photos individuelles : lundi 10 novembre
- fin 1^{er} semestre piscine pour les classes de CP et CE1: vendredi 06 février 2015. Merci aux parents accompagnateurs.
- 2^{ème} semestre piscine du 09 février au 26 juin 2015 pour les CM2 et les CE1 de Mme Bernoville.
- Kermesse : date à confirmer : le samedi 06 juin.

Madame Hatton remercie les membres du Conseil de leur participation.

Secrétaire de séance Mme Chantal FERRET

Mme Patricia HATTON Directrice